Demande de défense de l'immunité parlementaire de Lara Comi

2014/2014(IMM) - 04/02/2014 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de défendre l'immunité et les privilèges de Lara COMI (PPE, IT).

Pour rappel, Mme Comi, députée au Parlement européen, a demandé la défense de son immunité parlementaire dans le cadre d'une citation à comparaître devant le tribunal de Ferrare, qui lui a été signifiée le 1er octobre 2013 et qui a pour objet une demande dindemnisation en réponse au préjudice subi suite aux propos qu'elle aurait tenus lors dun débat politique télévisé.

Cette demande concerne une procédure civile et suit une autre demande de défense de limmunité présentée dans le cadre dune affaire pendante portant sur une procédure pénale. Les deux demandes de défense dimmunité de Mme Comi ont pour origine les mêmes faits (voir à cet effet fiche de procédure IMM/2013/2190).

Sachant que Mme Comi a tenu, lors de lémission télévisée susmentionnée, des propos sur des sujets d'intérêt général (marchés publics et criminalité organisée) qui présentent un lien direct et évident avec l'exercice de ses fonctions de députée au Parlement européen, les députés estiment que l'immunité et les privilèges de Lara Comi doivent être défendus.